

Fiche repère

MÉDIATION



Pourquoi une observation acoustique des festivals de plein air ?

La réglementation sonore qui encadre la diffusion des sons amplifiés en France a été renforcée avec le décret Son du 7 août 2017. Cette législation s'applique à tous les lieux diffusant des sons amplifiés, qu'ils soient clos ou ouverts. Or, en plein air, la propagation du son amplifié est bien plus complexe à maîtriser et de nature imprévisible et perméable aux conditions météorologiques. AGI-SON a ainsi lancé une étude observatoire (en 2024 et 2025) auprès de 6 festivals volontaires¹ pour identifier des leviers concrets pour progresser dans la gestion sonore. 3 axes thématiques ont émergé et sont présentés dans ces fiches repères : La médiation, la formation et les ressources humaines.

Panel : Les Trois Éléphants • Hop Pop Hop • Marsatac • Le Cabaret Vert • Les Nuits de Fourvières • We Love Green.

Constat

Un festival tisse des liens avec son territoire.

Implanter un festival sur un territoire, c'est bien plus qu'y poser des chapiteaux ou y programmer des spectacles. C'est s'inscrire dans une dynamique de vivre ensemble, où **la réussite dépend autant de la qualité artistique que de la relation tissée avec les acteurs locaux**. Habitants, commerçants, associations : tous deviennent parties prenantes d'une aventure collective. Mais pour que la magie opère, la médiation avec le voisinage immédiat s'impose comme une évidence. **Écouter, adapter, co-construire – voici les clés pour transformer un événement en une expérience partagée**, où chacun trouve sa place. Car un festival, c'est d'abord une histoire de territoire, de rencontres et de confiance.

Les festivals de cette observation mettent tous en œuvre des opérations de médiation à l'attention des riverains.

Des courriers d'information à la visite pédagogique de site, plusieurs modalités de communication sont déployées en fonction de leur capacité d'investissement et de leur nécessité à nourrir le dialogue.

Ainsi, face à l'absence de plaintes, l'un des festivals du panel limite sa communication à l'envoi d'un courrier aux riverains pour les informer du plan de circulation et des éventuelles nuisances auxquelles ils pourraient être exposés pendant l'exploitation de l'événement.

Parmi les festivals du panel, certains ont développé une communication ambitieuse qui s'appuie sur des réunions d'information régulières et une visite pédagogique de site aux vertus soulignées par toutes les parties prenantes.

Perspectives et leviers

Si les réunions de présentation en amont du festival, et les réunions de bilan ont leur intérêt, elles restent plus ou moins appréciées par les équipes en charge de l'organisation des festivals. Déconnectés de la manifestation, mises en œuvre dans des lieux neutres, parfois animées par des élus et organisées à leur initiative, ces temps de concertation sont des espaces de dialogue dont l'utilité est parfois questionnée.

Les visites de sites pédagogiques ne souffrent pas de ces doutes. Deux festivals du panel estiment que la mise en place de ces rencontres a « tout changé ». l'un des deux, après une visite organisée pour la première fois en 2024, envisage de renouveler l'expérience lors des prochaines éditions. Ces visites qui permettent aux riverains de rentrer sur site sont un signe de reconnaissance clairement entendu par les intéressés. L'équipe du festival accorde du temps et une écoute véritable aux riverains qui se sentent ainsi pris en considération.

Ces visites ne se limitent pas à une découverte des installations du festival. Elles permettent de parler du son, de la directivité, de la notion d'émergence et de proposer une forme de pédagogie sur ces sujets.

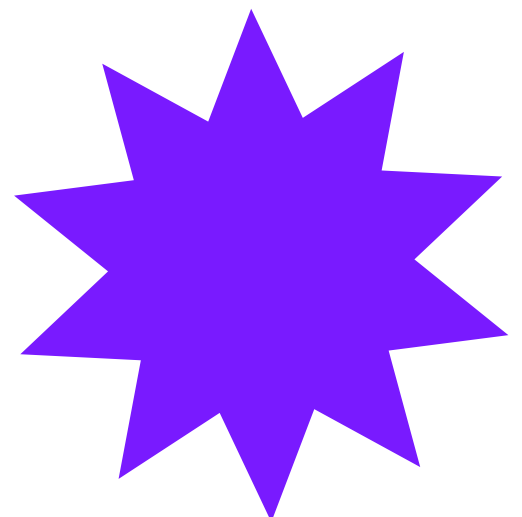
L'un des festivals développe cette pratique de médiation depuis plusieurs années et cette rencontre se déroule à l'occasion du second jour du festival. La direction générale et technique embarquent les visiteurs pour 1h30 de visite où l'expérience sensorielle est au cœur de la démarche. Après une présentation du festival, de ses enjeux et des mesures mises en œuvre pour limiter les nuisances, on s'intéresse à chacune des scènes où les évolutions en matière de gestion sonore sont clairement exposées.

C'est à cette occasion que les riverains sont invités à expérimenter la directivité et les différences de niveau sonore. Les visiteurs sont ainsi exposés à un niveau sonore côté public puis passent derrière la scène pour constater la

différence. De la même manière, ils sont invités à se rendre derrière les subs et réalisent avec étonnement qu'ils peuvent discuter – presque – sans hausser la voix.

L'équipe du festival souligne l'impact psychologique de ce type de visite : voir le fonctionnement de la centrale acoustique, être face aux consoles de monitoring, examiner les relevés des balises acoustiques rendent concrets une réalité qui – pour des néophytes – peut paraître totalement abstraite.

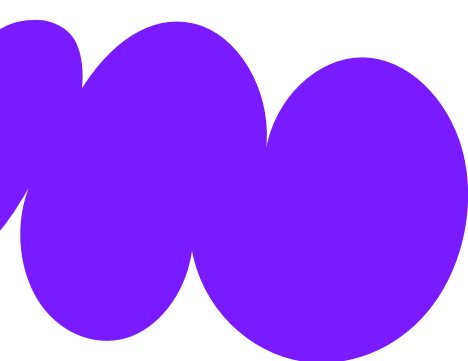
À l'issue de cette visite, le partage d'un verre ouvre la voie aux discussions informelles, aux questions spécifiques et aux avis personnels. Les visiteurs repartent conquis. Les riverains constatent la sincérité des efforts, partagent les enjeux et les contraintes d'un festival dans le champ de la gestion sonore et deviennent des ambassadeurs capables de témoigner de l'authenticité de la démarche.



Indicateurs d'efficacité

Afin de s'assurer de l'efficacité de la démarche de médiation, on pourra s'appuyer sur plusieurs indicateurs :

- On pourra s'intéresser **aux nombres de personnes** présentes lors des rencontres d'information ou visite pédagogique de site. Ce nombre a-t-il tendance à augmenter ou à diminuer ? D'une année sur l'autre, quel est le taux de renouvellement de ce public ?
- Un très court **questionnaire de satisfaction** distribué lors des rencontres d'information ou visite pédagogique de site permettra également de savoir si ces temps d'échange remplissent leur office.
- La **densité des échanges entre les riverains et le festival** est également signe de confiance. On pourra être attentifs aux réponses aux courriels ou aux courriers envoyés.
- En dernier lieu, **l'évolution du nombre de plaintes** avant et après la mise en œuvre d'une démarche de médiation doit permettre de vérifier l'impact des mesures.



Idées reçues

- ✗ Les courriers d'information ne sont jamais lus par les riverains.
- ✗ Les réunions d'information sont uniquement fréquentées par des mécontents
- ✗ Les visites pédagogiques de site sont trop techniques et n'intéressent personne
- ✗ Les visites pédagogiques de site sont complexes à organiser et ne s'adressent qu'à des personnes déjà convaincues de l'approche vertueuse du festival.

Ce qu'il faut retenir

- ✓ Les visites de site s'avèrent particulièrement efficaces pour instaurer un dialogue constructif. Elles permettent de rendre tangibles les efforts techniques et organisationnels des festivals, renforçant ainsi la confiance et le sentiment de reconnaissance des riverains.
- ✓ Ces visites permettent aux riverains d'expérimenter concrètement les dispositifs de gestion sonore (directivité, émergence, niveaux sonores) et de découvrir les coulisses techniques des festivals, rendant compréhensibles des concepts souvent abstraits.
- ✓ En combinant informations, expériences immersives et discussions informelles, ces rencontres renforcent la confiance des riverains envers les organisateurs. Beaucoup deviennent ensuite des ambassadeurs, témoignant de la sincérité des efforts déployés.

3 questions

Christine LARocca

Présidente du Comité d'Intérêt de Quartier Bonneveine (CIQ) – Vieille Chapelle à Marseille

Ce CIQ rassemble 4200 adhérents et 77 copropriétés. En qualité de présidente, elle veille à améliorer le cadre de vie et limiter les nuisances dans les quartiers dont elle a la charge.

1/ Pouvez-vous préciser quelles sont vos relations avec Marsatac ?

Il est important de préciser que les quartiers que nous représentons ne sont pas très impactés par les nuisances sonores. L'orientation de la scène principale l'explique sans doute puisqu'elle est orientée vers le Prado. Avec Marsatac, je trouve que la qualité du dialogue est vraiment très bonne. Les réunions qui se déroulent tout au long de l'année permettent de discuter, d'avoir réponse à nos questions et nous donnent l'opportunité de relayer les informations vers nos adhérents.

2/ Vous avez participé à la visite de site organisée par le festival. Quel regard portez-vous sur cette visite ?

C'était vraiment très intéressant de voir les coulisses du festival. Nous avons pu voir concrètement tous les efforts mis en œuvre en matière de gestion sonore. Nous avons pu constater que les choses étaient maîtrisées. On voit que chaque année il y a des changements. Les améliorations sont constantes. Au-delà de la visite et de l'expérimentation, c'est aussi l'occasion de pouvoir discuter. On peut avoir des échanges moins formels qu'en réunion et c'est très important.

3/ Pouvez-vous nous faire savoir ce qui vous a le plus marqué dans le cadre de cette visite ?

Je n'ai pas de compétences particulières en matière de gestion sonore. Pouvoir tester les installations et les aménagements permet de mieux comprendre les efforts du festival. Par exemple, nous avons pu tester la ligne de sub pour constater son efficacité. L'équipe technique nous a fait passer derrière la ligne pour nous montrer comment le son se trouve impacté. C'était très étonnant. À nouveau, je souligne que ce travail nous permet d'apprécier l'attention du festival pour limiter les nuisances sonores.



AGI-SON : Un réseau national engagé pour une bonne gestion sonore

Depuis plus de 20 ans, l'association d'intérêt général AGI-SON défend la création et la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées. Fondée par les organisations professionnelles du spectacle, AGI-SON est un espace unique de ressources et de concertation entre toutes les parties prenantes de la gestion sonore dans les sons amplifiés : métiers de la musique et du son, pouvoirs publics, artistes, fabricants de matériels, bureaux d'études acoustiques. Elle questionne le secteur musical, impulse de nouvelles pratiques, engage des travaux et développe des outils pour accompagner les professionnel·les dans les évolutions réglementaires et les multiples enjeux du sonore qu'ils soient artistiques, sanitaires et sociétaux.

OBJECTIFS :

- Contribuer à la prévention des risques auditifs en direction du public et des professionnel·les
- Encourager les initiatives dans le domaine de l'éducation au sonore
- Accompagner le secteur face aux enjeux liés aux sons amplifiés et aux évolutions réglementaires
- Parvenir à une gestion sonore maîtrisée, conciliant santé publique, respect de l'environnement et expression artistique.

L'association fédère **plus de 80 adhérents** sur le territoire français. Ses actions se déploient au niveau national grâce à son réseau d'**une trentaine de relais régionaux**.

SES MEMBRES :

AGRRL • ARA • Avenir Santé • CaféMusic' • Coin Coin Prod / Formassimo • Collectif Culture Bar-Bars • Collectif des Festivals • De Concert • Dub Camp • Eco Sonore • Ekhoscènes • FEDELIMA • Fédération Grabuge • Fédération Hiéro Limoges • FNEIJMA • FNSAC-CGT • FRACA-MA • France Festivals • Glaz'Art • Grand Bureau • Haute Fidélité • Kalif • L'Ampérage • L'Autre Canal • L'Echonova • La Cartonnerie • La Coopérative de Mai • La Cordo • La féma • La Lune des Pirates • La Nef • Le Cepac Silo • Le Cercle • Le Châtelet • Le Galxie • Le Pôle des Pays de la Loire • Le Zenith de Strasbourg • Les Nuits de Fourvière • MAP • Marsatac • Mus'Azik • NORMA • Octopus • PAM • PRMA • REDITEC • Réseau Jack • RIF • RIM • Salon de Musique • SFA • SMA • SNAM-CGT • SNARK • Superforma • Supermab • SYNPASE • SYNDEAC • Techno+ • The Peacock Society • We Love Art Events • We Love Green • Yardland • Youz Production • Zone Franche

Membre associé : CIDB • Centre d'information et de document sur le Bruit